

Folia Pharmacotherapeutica avril 2020

Bon à savoir

Le Répertoire édition 2020 

- L'édition 2020 du Répertoire Commenté des Médicaments est désormais disponible sur notre site Web (www.cbip.be). La version imprimée du Répertoire sera distribuée à partir du mois de mai; dans la version papier, les spécialités sont mises à jour jusqu'en décembre 2019. Dans le Répertoire en ligne, les spécialités sont mises à jour au moins trois fois par mois.
 - Les **textes introductifs** de tous les chapitres du Répertoire ont été révisés, comme chaque année, notamment grâce à l'aide de nombreux experts. Vous trouverez de plus amples informations sur le contenu et la méthodologie des rubriques des différents chapitres dans l'Introduction du Répertoire (voir Intro.2. Guide d'utilisation du Répertoire).
 - Nous présentons ci-dessous les **principales nouveautés** de cette édition, et expliquons comment obtenir un exemplaire du Répertoire pour les personnes qui ne sont pas actives en tant que médecin, pharmacien ou dentiste.
 - Pour limiter le poids du Répertoire papier, nous avons dû prendre quelques mesures: le Tableau le (Liste alphabétique des substrats, inhibiteurs et inducteurs des isoenzymes CYP et P-gp; Intro.6.3.) et les chapitres 13. Médicaments antitumoraux, 18.1. Anesthésie générale et 19. Agents de diagnostic n'ont pas été imprimés, et dans le chapitre 15.13. Pansements actifs, seuls le nom de la spécialité et de la firme sont mentionnés. Il s'agit d'informations qui ne sont que très rarement nécessaires lors d'une consultation à domicile. Il est fait référence au site Web, où toutes les informations restent disponibles.
- Dès 2021, le CBIP réduira considérablement le tirage des Répertoires imprimés: pour plus de détails, cliquez [ici](#).

Principales nouveautés du Répertoire

- **Mention de l'insuffisance hépatique comme contre-indication dans le Répertoire.** Nous avons révisé notre méthodologie concernant la mention de l'insuffisance hépatique comme contre-indication. Dans la rubrique "Contre-indications", l'atteinte hépatique n'est mentionnée que si cela est explicitement mentionné dans la rubrique correspondante du RCP. Le terme "insuffisance hépatique" est généralement utilisé, et "insuffisance hépatique sévère" si les données du RCP permettent de déterminer que la contre-indication ne concerne que les classes B ou C du score de *Child-Pugh*. En général, le RCP ne précise pas s'il s'agit d'une cirrhose. Il ressort pourtant de la littérature que ce n'est généralement qu'au stade de cirrhose hépatique que les médicaments présentent des modifications pharmacocinétiques et pharmacodynamiques cliniquement pertinentes. Pour en savoir plus sur la cirrhose en tant que contre-indication, voir le chapitre "*Levercirrose*" dans *Commentaren Medicatiebewaking* (Pays-Bas, payant). *Commentaren Medicatiebewaking* s'appuie à ce sujet sur le site Web suivant, consultable gratuitement "www.geneesmiddelenbijlevercirrose.nl". Dans de rares cas, cette information et celle du RCP se contredisent: dans ce cas-là, ceci est précisé dans la rubrique "Précautions particulières".
- **Mise à jour des recommandations en cas d'oubli de la pilule contraceptive (monophasique).** Le Tableau 6a. remplace l'ancien organigramme et donne les recommandations les plus récentes sur ce qu'il faut faire en cas d'oubli d'une ou plusieurs pilules.
- La **définition de la douleur, en tenant compte des différents types de douleur, et les avis sur la prise en charge de la douleur** ont été mis à jour: voir chapitre 8.1.
- **Mise à jour des recommandations concernant l'usage d'antibiotiques en pratique ambulatoire, en fonction des recommandations révisées de la BAPCOC.** Dans les rubriques "Positionnement" ("Indications principales en pratique ambulatoire") des chapitres Infections, Gynécologie-obstétrique, Dermatologie et Oto-rhino-laryngologie, nous renvoyons, lorsque cela est pertinent, au "Guide belge de traitement anti-infectieux en pratique ambulatoire" (édition 2019), publié par la Commission Belge de Coordination de la Politique Antibiotique (BAPCOC). Les posologies dans le

Répertoire ont également été mises à jour en fonction des recommandations de la BAPCOG. Le guide de la BAPCOG pour la pratique ambulatoire est intégralement disponible dans la version en ligne du Répertoire, dans le chapitre 11.5. – Guide belge de traitement anti-infectieux en pratique ambulatoire.

- **Nouvelle structure du chapitre 13. Médicaments antitumoraux (ce chapitre est uniquement disponible sur le site Web, pas dans la version papier).**



Ce chapitre est désormais organisé comme suit:

- **13.1. Chimiothérapie:** agents alkylants; antimétabolites; antibiotiques antitumoraux; inhibiteurs de la topo-isomérase; inhibiteurs des microtubules. L'effet cytotoxique de la chimiothérapie ne différencie pas les cellules cancéreuses des cellules normales à division rapide.

- **13.2. Thérapie ciblée:** anticorps monoclonaux; inhibiteurs de protéines kinases (inhibiteurs de l'ALK; inhibiteurs BCR-ABL; inhibiteurs du BRAF; inhibiteurs de CDK4/6; inhibiteurs de l'EGFR; inhibiteurs de MEK; inhibiteurs de mTOR; divers inhibiteurs de protéines kinases); inhibiteurs PARP; inhibiteurs du protéasome. La thérapie ciblée vise spécifiquement les cellules cancéreuses ou le tissu autour de la tumeur.

- **13.3. Immunothérapie:** inhibiteurs du checkpoint immunitaire; agents immunothérapeutiques divers. L'immunothérapie stimule le système immunitaire à réagir contre le cancer.

- **13.4. Antitumoraux divers.**

- **13.5. Médicaments antihormonaux utilisés en oncologie:** modulateurs sélectifs des récepteurs aux œstrogènes en oncologie; inhibiteurs de l'aromatase; antiandrogènes.

- **13.6. Médicaments contre les effets indésirables des antitumoraux.**

Comment obtenir un exemplaire du Répertoire?

- Médecins, pharmaciens et dentistes actifs: pour l'envoi du Répertoire par la poste, nous utilisons la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, ce qui signifie qu'un seul Répertoire est envoyé à l'adresse du domicile. Par conséquent, les médecins, pharmaciens et dentistes ne doivent pas signaler leur changement d'adresse postale au CBIP, ces changements nous étant communiqués par la Banque Carrefour.
- Étudiants: la distribution se fait par le biais du département responsable de la faculté ou de la (haute) école. Aucun exemplaire n'est envoyé individuellement aux étudiants.
- Autres professionnels de la santé: un exemplaire du Répertoire peut être envoyé sur demande (administration@cbip.be). Les commandes de plus de 4 exemplaires qui sont faites par des institutions doivent être retirées à Bruxelles après contact par e-mail (administration@cbip.be).

Les personnes qui n'ont pas pu obtenir une version papier du Répertoire sont invitées à consulter le Répertoire sur notre site Web. Une application mobile du Répertoire est également disponible sur Google Play (Android) et l'App Store (iOS): chercher sur "CBIP".

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.